

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 11 juillet 2023

Délibération
n°114-2023
Point 3.17.20

Point 3.17.20 de l'ordre du jour Tarification de la certification WIDAF – IUT Haguenau

EXPOSE DES MOTIFS :

L'IUT d'Haguenau souhaite proposer à ses étudiants qui le souhaitent de passer la certification en langues allemande WIDAF. L'IUT se chargera de l'organisation des sessions communes ou individuelles (et potentiellement de rattrapage).

La composante propose de prendre en charge le financement de cette certification à hauteur de 50%.

Tarif WIDAF : coût 75 € :

- part prise en charge par l'IUT Haguenau 37.50 €,
- part prise en charge par l'étudiant 37.50 €

Cette tarification a été approuvée par le conseil d'Institut du 7 novembre 2022.

Le 3 juillet 2023, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 28 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la tarification de la certification WIDAF – IUT Haguenau.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 juillet 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT